#### 10 points pour développer des relations avec les institutions



Développer des relations solides avec les tutelles est essentiel pour **GÉRER EFFICACEMENT SON CABINET** et s'assurer de **RESTER EN CONFORMITÉ AVEC LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES**.



## Participer aux réunions des tutelles

Sessions, webinaires, commissions paritaires locales, groupes de travail, événements locaux...



#### Maintenir une transparence et une conformité exemplaire

Honorer les obligations conventionnelles, répondre dans les temps impartis aux audits ou contrôles



## Être actif dans son syndicat professionnel

Défense des intérêts des médecins lors des négociations, Participation aux projets à soumettre aux tutelles...



# Entretenir des relations avec les instances déontologiques

Echanger avec l'ordre des médecins, participer à la formation continue (DPC)



# Maintenirune communication proactive

Echanges réguliers avec les référents, utilisation des services numériques proposés afin de simplifier les démarches...



#### S'informer des évolutions légales et réglementaires

Assurer une veille règlementaire et sur les évolutions administratives, utiliser les ressources en ligne des tutelles pour rester informé



# S'impliquerdans la santé publique

Contribuer aux campagnes de prévention de santé publique, accepter des missions temporaires (gardes, gestion de crise...)



### Participer à la recherche et à l'évaluation médicale

Contribuer à des études et démarches d'évaluations pratiques, participer aux groupes de réflexion pour améliorer les soins



### Proposer des initiatives locales

Être force de proposition pour des projets de santé sur son territoire, collaborer avec d'autres professionnels de santé



### Solliciter des échanges directs

Privilégier les échanges téléphoniques avec un médecin conseil CPAM, correspondant ARS ou conseiller URSSAF en cas de besoins de renseignements